

Main d'œuvre en viticulture

Ces chiffres sont issus des bilans individuels effectués chaque année depuis 2012. Ils représentent les 12 vignerons du groupe, dont 4 sont en viticulture biologique en 2022.

La surface totale en vigne des 12 vignerons est de 522 hectares, soit 8,3% du vignoble.

Le vignoble est à un écartement majoritairement de 2.20 mètres * 1 mètre.

Les différences de temps de travaux entre un système en agriculture biologique et en conventionnelle sont essentiellement liées :

- aux désherbagages (voir ci-dessous),
- aux nombres de traitements : 7 en conventionnel et 12 en bio,
- aux vendanges (plus de vendange manuelle en bio).



Coût de main d'œuvre sur le poste vigne



MAIN D'ŒUVRE en heure/ha depuis 2012	MOYENNE GROUPE DEPHY TARN	MOYENNE GROUPE DEPHY CONV.	MOYENNE GROUPE DEPHY BIO.
MO période hivernale en h/ha	61	60	71
MO période végétative en h/ha	36	33	48
MO récolte totale en h/ha	9	5	18
TOTAL MO heures/ha	106	99	136
TOTAL MO euros/ha (17€/h)	1 808 €	1 677 €	2 312 €

La différence entre le mode de conduite « bio » et « conventionnel » est essentiellement liée :

- à la vendange manuelle en bio
- au travail du sol en bio
- au nombre de traitement supérieur en bio

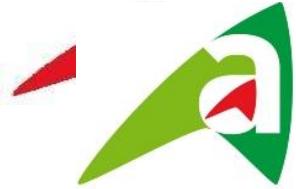


Focus sur le cout de l'entretien sous le rang



Cout du désherbage sous le rang depuis 2012 (vigne à 2.2*1)	MOYENNE GROUPE DEPHY <u>CONV.</u>	MOYENNE GROUPE DEPHY <u>BIO.</u>	DIFFERENCE bio./conv
TOTAL MO €/ha (21€/heure)	74 €	296 €	-222 €
Intrants désherbage en €/ha	88 €	0 €	88 €
Amortissement tracteur €/ha (22€/heure)	78 €	140 €	-63 €
Amortissement matériel €/ha (intercep 19€/ha // désherbeuse 5€/ha)	106 €	261 €	-155 €
Total en €/hectare	346 €	698 €	-352 €
Consommation de GNR (en litres pour le désherbage sous le rang)	8	25	-17

La main d'œuvre « travail du sol » demande du matériel spécifique.
La main d'œuvre désherbage manuel est un travail avec
« une pénibilité importante pour les opérateurs ».



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
TARN



« Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'éologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité »

